

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MENIVARD

Sandrine

Maire ou adjoint municipal/Orléans (45)/ADJOINTE

Élu(e) ou nommé(e) le : 08/02/2023

Déclaration déposée le : 29/09/2023 15:49:42

Renseignements personnels :

Date de naissance : 01/11/1973

Adresse : [REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Philippe BUCHER de 02/2023 à 09/2023 CADRE NOTARIAT	2023 : 20 853 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SCI [REDACTED] de 01/2017 à 10/2023 VENTE ACHAT GESTION DE BIENS IMMOBILIERS	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : SCI [REDACTED] 350000 € Nombre de parts détenues : 8 Pourcentage du capital détenu : 40 %	0

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : LTGS [REDACTED] gestion de patrimoine

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
AST COUNTRY club de loisirs tennis piscine SAINT PRYVE SAINT MESMIN	Membre du conseil d'administration

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseillère métropolitaine de 09/2021 à 10/2023	2021 : 800 € Net 2022 : 2 400 € Net 2023 : 1 800 € Net
conseillère déléguée de 11/2021 à 02/2023	2021 : 1 900 € Net 2022 : 12 000 € Net 2023 : 1 700 € Net
conseillère municipale de 07/2020 à 11/2021	2020 : 3 000 € Net 2021 : 5 500 € Net

Observations

Je soussigné Sandrine MENIVARD certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 29/09/2023 15:49:42

Signature : Sandrine MENIVARD